

Septembre 2021

Contrôle laitier 2020 : tous les résultats par filière, département ou race.

Les résultats du Contrôle Laitier 2020 sont désormais disponibles.

Édité chaque année par l'Institut de l'Élevage, en collaboration avec France Conseil Élevage (FCEL) et le Comité National Brebis Laitière (CNBL), ce compte-rendu présente les résultats des élevages bovins, ovins et caprins au contrôle laitier. Y figurent des analyses nationales et départementales.

Bovins : Des nouvelles règles de qualification des lactations et une situation cellulaire qui continue de s'améliorer.

En 2020, l'érosion de l'effectif des élevages ayant fourni des résultats de lactations se poursuit (-5,2% par rapport à 2019). Dans le même temps, avec 2 200 652 résultats, le nombre de lactations qualifiées diminue de 5,7%.

La concentration des exploitations marque le pas. 46,8% des élevages comptent plus de 60 lactations qualifiées en 2019 (contre 47,5% en 2019, 45,1% en 2018 et 40,1% en 2017) et la part de lactations qualifiées qu'ils représentent se situe à 68,6% (contre 69 % en 2019, 66,9% en 2018 et 63,1% en 2017).

Les 3 grandes races nationales (Prim'Holstein, Montbéliarde et Normande) représentent 91% du total des lactations qualifiées (-0,3%), confirmant une tendance à la baisse observée depuis quelques années (94,2% en 2009).

Avec une moyenne à 8777 kg, la production laitière brute augmente de 261 kg pour une durée de lactation moyenne de 339 jours, en hausse de 4 jours. Dans le même temps, les Taux moyens augmentent et atteignent 40,5 g/kg pour le Taux Butyreux (+0,4) et 32,8 g/kg pour le Taux Protéique (+0,3). Cette évolution de la production et des taux est à mettre en relation avec l'évolution des causes de non-qualification en vigueur depuis mars 2020. Entraînant la non qualification des lactations ayant moins de 3 contrôles, cette évolution a eu sur le nombre de lactations qualifiées et sur les résultats moyens un impact qui devra être évalué au cours des prochaines années.

Fait marquant : L'amélioration de la situation cellulaire observée depuis plusieurs années se confirme. Les proportions de lactations avec une numération cellulaire de l'ensemble des contrôles inférieure à 300 000 cellules et celle des lactations comptant au moins 2 contrôles > 800 000 cellules atteignent respectivement 50,8% et 12,3%. En 2009, ces deux indicateurs étaient respectivement à 41,1% et 16,8%.

Caprins : Des effectifs en baisse et une production en hausse

En 2020 le nombre de lactations qualifiées et de troupeaux avec lactations qualifiées diminuent fortement pour atteindre 232 915 lactations (-16 664 lactations soit -6,7% et - 1 473 élevages soit -1,3%).

La part des gros troupeaux s'amenuise (>250 lactations). Ils représentent 20 % des troupeaux et 48,2 % des lactations, soit des baisses de respectivement -3 % et -3,4% qui confirment la tendance observée les années précédentes (2019 : 23 % des troupeaux et 51,6% des lactations, 2018 : 23,8 % des troupeaux et 52,8% des lactations).

La part des chèvres de race Alpine et Saanen dans le total des lactations qualifiées est stable à 96,7%.

Le niveau de production moyen se situe à 989 Kg par lactation, en augmentation de 26 Kg, tandis que le Taux Protéique et le Taux Butyreux continuent de progresser pour atteindre respectivement 33,4 g/Kg (+0,2) et 37,6 g/Kg (+0,1). Dans le même temps la durée moyenne de lactation atteint 321 jours, confirmant la tendance à l'allongement observée depuis plusieurs années (298 jours en 2014).

Fait marquant : La proportion de primipares dans les lactations qualifiées atteint 35,5% (+1,7%), confirmant la tendance observée depuis plusieurs années (+0,8% en 2019 et +0,4 en 2018).

Ovins : Une stabilité des effectifs qui se confirme

En 2020, avec 330 431 individus, le nombre de brebis présentes à la mise bas augmente à peine (+0,3%), tandis que le nombre de brebis avec calcul de lactation se stabilise à 278 442 (-0,01%). Cette stabilité des effectifs en contrôle laitier officiel (CLO) confirme la tendance observée l'année précédente et met fin à l'augmentation des effectifs constatée de 2016 à 2018 (+22 000 brebis sur 3 ans).

Dans le même temps, 750 exploitations ont fourni des résultats de lactations, soit une légère diminution (-10 exploitations) par rapport à l'année précédente.

La production laitière moyenne augmente (+5,3 litres) et atteint 291,6 litres pour une durée de 169 jours identique à celle de l'année précédente.

Cette évolution de la productivité est inégale selon les bassins et les races : augmentation en race Lacaune (+9,2 litres) et en race Corse (-1,3 litre), stabilité en race Manech Tête Noire (-0.1 litre), diminution pour les races Manech Tête Rousse (-3,2 litres) et Basco Béarnaise (-3,8 litres).

France Conseil Elevage est la fédération nationale des Entreprises de Conseil en Elevage (ECELE). Ces 78 entreprises réparties sur la France et la Belgique, avec plus de 3500 collaborateurs, interviennent auprès de 47 000 éleveurs de bovins et de petits ruminants. En filières bovins lait et caprins, elles ont pour missions :



- Le suivi des performances du troupeau et de la qualité du lait, et la collecte de nombreux indicateurs de production dans les élevages : 30 763 élevages bovins laitiers (2 183 193 VL) et 1 565 élevages caprins (402 532 chèvres) sont concernés par ce suivi.
- Le conseil, avec une expertise capable d'accompagner les éleveurs sur l'ensemble de leurs besoins techniques, socio-environnementaux, et économiques : 25 300 élevages bovins laitiers et 1 500 élevages caprins sont ainsi accompagnés par près de 900 conseillers spécialisés.

En quelques chiffres :

- La filière Bovins Lait du réseau Conseil élevage, c'est 60 % des producteurs de lait, 62 % des vaches et 76 % de la collecte de lait
- La filière Caprins du réseau Conseil élevage, c'est 28 % des éleveurs, 42 % des chèvres et 59 % du lait produit.

Le Comité National Brebis Laitières (CNBL) est une association qui fédère les organismes acteurs techniques et génétiques de la filière ovin lait, et notamment l'ensemble des 9 organismes de contrôle laitier ovin qui regroupent environ 150 techniciens d'élevage. Le CNBL constitue une instance de concertation nationale technique et génétique. Elle est la structure d'interface recherche x développement en brebis laitières autour de 7 groupes techniques : amélioration génétique, reproduction, alimentation, appui technique / références, traite mécanique, élevage de précision en brebis laitière et qualité du lait de brebis. Le CNBL est membre de France Génétique Elevage.

> Pour plus d'information

- [Consulter les résultats détaillés en ligne](#)
- [Consulter les résultats détaillés en ligne version anglaise](#)

> Contacts :

- Emmanuelle Caramelle-Holtz : presse@idele.fr – 06 46 77 02 41
- Aurélie Sellier : aurelie.sellier@france-conseil-elevage.fr – 06 88 36 28 08

L'Institut de l'Elevage en bref...

« Construisons ensemble les
avenir de l'élevage »

La vocation de l'Institut de l'Élevage est d'améliorer la compétitivité des élevages herbivores et de leurs filières dans un contexte en perpétuelle mutation. Ses travaux apportent des solutions techniques et innovantes aux éleveurs de bovins, ovins, caprins et équins et aux acteurs économiques des filières. Ils fournissent des éléments de réponse aux questions sociétales et aux enjeux d'actualité.

En étroite collaboration avec ses partenaires, l'Institut de l'Élevage conduit des expérimentations et élabore des méthodes, des documents techniques et des outils destinés aux techniciens et aux éleveurs. Intégrant les derniers résultats de la recherche, ces productions sont porteuses de conseils, références et recommandations validés et actualisés régulièrement. A la convergence de la recherche et du conseil, les principales missions de l'Institut de l'Élevage sont la production et la transmission de ces connaissances.

... et en quelques chiffres :

29 millions d'euros de budget – un effectif de 315 personnes dont 250 ingénieurs et techniciens – 11 antennes régionales en plus du siège parisien – 30 thématiques étudiées – 500 publications et une quinzaine de journées techniques par an – une offre de 150 formations.

Contact presse :

Institut de l'Élevage (idele)
05 61 75 44 36
06 46 77 02 41
presse@idele.fr

L'Institut de l'Elevage est membre du réseau Acta-les instituts techniques agricoles

